



Rapport de suivi de la mise en oeuvre du PGMR 2016-2020

Année 2019



En collaboration avec :



Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	Description	2016	2017	2018			2019	2016	2017	2018		2019
Information sensibilisation éducation (ISÉ)	1	Mettre en place une équipe de sensibilisation sur le terrain	✓	✓		✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis va mettre en place une équipe de sensibilisation pour accompagner les citoyens et les institutions, commerces et industries (ICI) à mieux gérer leurs matières résiduelles.	na	100%	100%	100%	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée			
	2	Mettre en place des projets vitrine et en faire la promotion	✓				✓	✓	✓	La Ville de Lévis va mettre en place des projets vitrine comme par exemple l'utilisation de compost dans les plate-bandes.	na	na	100%	100%	na	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	3	Concevoir et déployer au moins une campagne de sensibilisation pour chaque grande filière de matières résiduelles	✓	✓		✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon ont choisi de concevoir et de développer au moins annuellement une grande campagne de sensibilisation sur chacune des grandes filières de matières résiduelles.	100%	100%	100%	100%	100%	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Une nouvelle ressource en communication a été embauchée en 2020. Un de ses mandats est de travailler à la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation	
	4	Concevoir et promouvoir un guide du tri & bottin vert à l'intention des citoyens et des institutions, commerces et industries	✓	✓		✓				Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon souhaitent créer un guide du tri électronique afin de compléter l'accompagnement offert par le biais de la ligne Info-collecte.	100%	en continu	en continu	en continu	70%	Non réalisée	Non réalisée	100%	La municipalité a publié sur sa page une section traitant du tri et du réemploi de matières résiduelles. Un hyperlien vers le guide du TRI de la ville de Lévis a été ajouté.		
	5	Inciter les citoyens et les institutions, commerces et industries à réduire le gaspillage alimentaire	✓					✓	✓	La Ville de Lévis souhaite se doter d'outils de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire.	na	na	na	100%	na	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Information, sensibilisation, éducation (ISÉ)	6	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	Les campagnes de communication développées sur l'herbicyclage et le feuillicyclage au cours des dernières années seront conservées et continueront d'être diffusées.	100%	100%	100%	100%	La Ville a maintenu la diffusion de ses campagnes de communication sur l'herbicyclage et le feuillicyclage en 2019.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	100%	La municipalité a ajouté sur sa page une section relative aux principes de feuillicyclage et herbicyclage.
	7	✓			✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis a conçu un programme scolaire pour les écoles primaires du territoire couvert par le PGMR traitant spécifiquement de la gestion des matières résiduelles. Ce programme a été diffusé par l'équipe du Service des matières résiduelles dans toutes les écoles primaires de Lévis et de Saint-Lambert-de-Lauzon. La Ville de Lévis propose de relancer la diffusion de ce programme, soit à l'interne, soit en déléguant un organisme à but non lucratif. C'est la Ville de Lévis qui pilotera cette mesure car il n'y a qu'une école sur le territoire de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette école sera néanmoins intégrée au déploiement de la mesure.	na	50%	50%	50%	En 2008, la Ville a mis sur pied un programme de sensibilisation pour les élèves du primaire. Tous les ans, la Ville offre des animations dans les écoles primaires du territoire. En 2019, la Ville a offert 6 animations dans 3 écoles. En parallèle, la Ville a offert des parcours verts à des écoles du territoire et à des citoyens. Actuellement, deux trajets, qui se font en autobus, existent : le trajet écocitoyen (visite d'Écolivres, de la Ressourcerie et de l'écocentre) et le trajet des 3 bacs (visite de l'incinérateur, du centre de tri des matières recyclables et du centre de compostage). En 2018, 21 parcours ont été effectués touchant plus de 500 personnes. Activité spéciale (école secondaire) La Ville de Lévis a accompagné l'École secondaire Marcelle-Mallet dans l'organisation d'une énorme journée de nettoyage dans un parc municipal de la Ville. Environ 500 élèves ont parcouru le parc des Chutes de la Chaudière pour le nettoyer de fond en comble. Une petite vidéo a été produite par l'équipe verte de la Ville pour sensibiliser les jeunes étudiants avant leur journée de nettoyage.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	8	✓			✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis souhaite offrir un accompagnement pour la mise en place d'une collecte des matières compostables dans les écoles primaires et secondaires.	en continu	en continu	en continu	en continu	Cette action est mise en place depuis 2012. En 2019, 5 écoles secondaires/établissements pour l'éducation des adultes compostent. De plus, 12 écoles primaires sur 35 compostent également. En 2019, des rencontres ont eu lieu avec la responsable du développement durable au Cégep Lévis-Lauzon. Ils vont bientôt mettre en place la collecte des matières compostables.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
Réglementation et application	9	✓	✓		✓				La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont revoir le processus d'émission des permis de construction de nouveaux projets immobiliers en 2017 afin que chaque nouvelle unité d'occupation résidentielle ou du secteur des ICI ait accès à des équipements de collecte pour les matières recyclables et compostables.	na	Non réalisée	5%	5%	Revue des règlements des autres municipalités. Ébauches de discussions avec l'urbanisme.	En raison des difficultés vécues par la collecte des déchets en 2019, ce projet est reporté en 2020.		na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Revue complète de la réglementation en urbanisme planifiée en 2020.

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Réglementation et application	10	✓	✓					✓		Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon adapteront leur réglementation afin de se conformer aux bannissements annoncés du bois, papier et carton et des matières compostables de l'élimination. Cette modification réglementaire se fera en 2020 ou dès l'entrée en vigueur des bannissements annoncés dans le cas du bois et du papier-carton.	na	na	na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.		na	na	na	na	Idem Lévis
	11	✓	✓					✓		Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon adapteront leur réglementation afin de se conformer aux bannissements annoncés du bois, papier et carton et des matières compostables de l'élimination. Cette modification réglementaire se fera en 2020 ou dès l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	na	na	na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.		na	na	na	na	Idem Lévis
	12	✓	✓					✓		Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon adapteront leur réglementation afin de se conformer aux bannissements annoncés du bois, papier et carton et des matières compostables de l'élimination. Cette modification réglementaire se fera en 2020 ou dès l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	na	na	na	na	Prévue en 2020 ou lors de l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.		na	na	na	na	Idem Lévis
	13	✓	✓				✓	✓	✓	En 2018, Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont établir un mécanisme pour que les résidus de CRD provenant de leurs chantiers soient acheminés à un centre de tri ou un écocentre suite à l'émission de permis de construction, rénovation et démolition.	na	na	Non réalisée	Non réalisée	Prévue en 2018. Repoussée à l'ouverture d'un deuxième écocentre.		na	na	Non réalisée	Non réalisée	
	14	✓	✓		✓					En lien avec les mesures 9 à 12, la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon souhaitent accompagner les promoteurs des nouveaux projets immobiliers (résidentiels et ICI) pour qu'ils planifient la gestion des matières résiduelles lors de la conception des projets. Ainsi, la Ville de Lévis va concevoir et produire un guide de bonne planification en GMR pour les promoteurs impliqués dans la construction de nouveaux projets immobiliers. La Municipalité de Saint-Lambert l'adaptera à son contexte.	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	À la suite des discussions avec la Direction de l'urbanisme, cette action est reportée. Elle sera mise en œuvre en même temps que la mesure 9.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Voir avancement de la Ville de Lévis.

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Réglementation et application	15	✓	✓		✓	✓	✓	✓		Des séances d'information avec les partenaires et les promoteurs seront organisées afin que la GMR soit considérée lors des premières étapes de conception des projets. Les promoteurs étant les mêmes à Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon, c'est la Ville de Lévis qui pilotera ces séances.	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	À la suite des discussions avec la Direction de l'urbanisme, cette action est reportée. Elle sera mise en œuvre en même temps que la mesure 9.		na	Non réalisée	Non réalisée		Voir avancement de la Ville de Lévis.
	16	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	Il est prévu de faire la publicité du réseau d'écocentres ou des centres de tri de résidus de CRD lors de l'émission des permis de construction, rénovation et démolition.	50%	50%	100%	100%	Le Service des permis et inspection de la Ville de Lévis utilise un nouveau logiciel de gestion depuis 2016. Une option a été ajoutée afin de faire la promotion de l'écocentre à même le permis. Le Service des matières résiduelles de la Ville a créé une fiche à propos des centres de tri de résidus de CRD de la région. Cette fiche est disponible sur le web et dans les présentoirs des bureaux de l'urbanisme.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	50%	Publicité sur le site internet pour la gestion des CRD
	17	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis va instaurer un programme de vidange des fosses septiques résidentielles en 2016.	100%	100%	100%	100%	La Ville de Lévis a lancé son programme de vidange des installations septiques résidentielles en 2016. En 2019, 1705 vidanges ont été réalisées.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	18	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon va assurer un suivi auprès des propriétaires de fosses septiques pour faire respecter la réglementation provinciale. La Ville de Lévis va assurer quant à elle un suivi des boues provenant des installations septiques et favoriser la valorisation dans la mesure où ces derniers sont valorisables.	100%	100%	100%	100%	Le projet d'agrandissement de l'usine d'épuration de la Ville pour pouvoir y traiter les boues provenant d'installations septiques. En novembre 2018, la Ville a d'ailleurs reçu un rapport qui évalue l'ajout d'une unité de traitement de boues de fosses septiques à l'usine d'épuration.		Non réalisée	Non réalisée	100%	100%	La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a un contrat de vidange des boues de fosses septiques avec la MRC Nouvelle-Beauce.
Installations	19	✓	✓	✓					✓	Le lieu d'enfouissement technique (LET) est géré par la Régie intermunicipale des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (RIGDCC). Afin de prolonger la durée de vie utile du LET, la RIGDCC, en partenariat avec la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, envisage plusieurs mesures. La RIGDCC réalisera, en partenariat avec la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, une étude de faisabilité d'un projet de broyage des déchets ou autre type de technologie en vue d'augmenter la durée de vie du LET.	na	50%	100%	100%	La Ville a donné un mandat pour évaluer les pistes d'optimisation afin d'augmenter la durée de vie du LET. La firme retenue a rendu son rapport en 2018. En 2019, la Ville a mis sur pied un comité de travail pour évaluer les différentes options proposées et développer un plan d'action concernant les solutions d'avenir pour l'élimination à Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon.		na	50%	100%	100%	Des rencontres de comité ont été réalisées en 2019 pour amorcer la réflexion à ce sujet.

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Installations	20	Documenter régulièrement la provenance et le contenu des chargements arrivant au site d'enfouissement en vue des bannissements annoncés	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis, en partenariat avec la RIGDCC, veut documenter la provenance et le contenu des chargements arrivant au LET afin de cibler les générateurs et de les sensibiliser aux bannissements de l'élimination annoncés.	100%	na	en continu	na	La RIGDCC a engagé en partenariat avec la Ville de Lévis un étudiant en mai 2016 pour documenter la provenance et le contenu des chargements arrivant au LET en vue des bannissements annoncés (papier, carton, bois). Cette action n'est plus nécessaire car l'opérateur au LET informe la Ville de Lévis lorsqu'il y a des chargements contenant beaucoup de papier-carton/bois.	100%	na	na	na		
	21	Cibler les générateurs institutionnels, commerciaux et industriels de matières valorisables (recyclables, compostables, résidus de CRD) apportées au site d'enfouissement et les sensibiliser aux alternatives existantes	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis, en partenariat avec la RIGDCC, veut cibler les générateurs et les sensibiliser aux bannissements de l'élimination annoncés.	15%	100%	100%	100%	À la suite de l'étude réalisée à la mesure 20, la Ville de Lévis a ciblé les routes de collecte contenant beaucoup de papier et de carton et a sensibilisé environ 310 ICI situés sur ces routes de collecte (200 en 2016 et 110 en 2017). Environ 90 commandes d'équipements de récupération ont été effectuées à la suite de ces visites (40 en 2016 et 50 en 2017). La Ville de Lévis a produit un dépliant sur la collecte des matières recyclables au travail adapté à la réalité des ICI.	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	50%	La municipalité SLDL a modifié sa méthode de taxation au ICI pour encourager le recyclage et imposer des tarifs plus élevés aux déchets. Une brochure explicative a été produite et envoyée au ICI du Parc Industriel.	
	22	Évaluer la possibilité pour la Régie d'attribuer des pénalités financières suite à l'entrée en vigueur des bannissements annoncés	✓	✓	✓				✓	La Ville de Lévis évaluera conjointement avec la RIGDCC la possibilité d'attribuer des pénalités financières suite à l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	na	na	na	na	Les bannissements prévus dans le Plan d'action n'ont pas eu lieu.	na	na	na	na		
	23	Assurer un suivi des données de pesées du métal qui est récupéré au site d'enfouissement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis fera un suivi avec la RIGDCC des données de pesées de métal qui est récupéré au LET.	na	100%	100%	100%	Les données sont compilées lors du bilan annuel.	na	100%	100%	100%		
	24	Étudier les possibilités de garantir un approvisionnement continu de déchets à l'incinérateur de la Ville de Lévis pendant la période hivernale	✓						✓	La Ville de Lévis est propriétaire d'un incinérateur de matières résiduelles. Elle souhaite optimiser son fonctionnement et étudier donc les possibilités d'avoir un approvisionnement continu pendant la période hivernale.	100%	en continu	en continu	en continu	La dernière phase de modernisation de l'incinérateur a été complétée en 2016, ce qui a permis d'incinérer plus de déchets qu'auparavant. Ainsi, une partie des déchets provenant des multilogements et des ICI est dorénavant éliminée à l'incinérateur. En 2018, l'incinérateur a été accrédité pour recevoir des déchets internationaux: plus de 200 tonnes ont été reçues et incinérées.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	25	Assurer une veille technologique, économique et environnementale pour le traitement des matières compostables	✓			✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis assurera une veille technologique, économique et environnementale pour le traitement des matières compostables durant les 5 prochaines années.	en continu	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis assure une veille technologique, économique et environnementale en continu.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	26	Évaluer la faisabilité de construire un écocentre à l'ouest du territoire	✓						✓	La Ville de Lévis souhaite construire un écocentre à l'ouest de son territoire.	10%	10%	10%	10%	Initialement prévue en 2019 mais repoussée pour des raisons budgétaires, la Ville poursuit ses démarches pour identifier un site propice à cette fin et répondre aux besoins grandissants. Comme l'achalandage à l'écocentre est de plus en plus élevé (62 000 visites en 2018 et 73 752 visites en 2019, soit plus de 1 visite aux deux minutes). Depuis 2018, la Ville a décidé d'ouvrir l'écocentre 7 jours sur 7 pendant la période estivale, en 2019 la structure des horaires a été revue pour optimiser les opérations afin de réduire le temps d'attente.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		

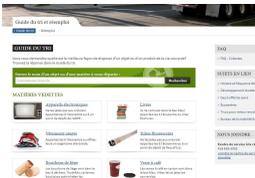
Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Installations	27	✓	✓	✓			✓			Le réseau d'écocentres du territoire couvert par le PGMR acceptera sans frais les résidus de CRD des citoyens en vue du bannissement de l'élimination du bois et en vue de la mesure 13.	na	na	Non réalisée	na	Prévue en même temps que la mesure 13.	na	na	na	na		
	28	✓	✓	✓		✓	✓			La Ville de Lévis et la Régie intermunicipale vont évaluer les possibilités de partage de contrats et de services et s'assureront de bien communiquer les informations.	na	Non réalisée	Non réalisée	na	La Ville de Lévis a approché la RIGDCC dans ce sens mais il apparaît difficile pour le moment d'harmoniser les façons de fonctionner.	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Voir Lévis.	
	29	✓			✓					La Ville de Lévis évaluera la possibilité de partenariat avec des organismes du milieu pour le volet du réemploi.	100%	en continu	en continu	en continu	En 2016, la Ville de Lévis a renouvelé son entente avec la Ressourcerie pour une période de 5 ans. L'entente avec Écolivres a été renouvelée en 2019 pour une période de 3 ans (2020-2022). Vec le renouvellement des ententes, les deux organismes continuent de récupérer les objets ayant un potentiel de réemploi acheminés à l'écocentre. Les vélos récupérés à l'écocentre sont envoyés chez Vélo Vert pour être reconditionnés.	Cette action doit se faire en continu.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	30	✓	✓	✓			✓			La Ville de Lévis, la RIGDCC et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon évalueront la possibilité d'offrir un accès spécial au réseau d'écocentres aux ICI de façon ponctuelle ou sur des plages horaires réservées.	na	na	Non réalisée	na	Repoussée à l'ouverture d'un deuxième écocentre.	Depuis 2017, l'achalandage des citoyens à l'écocentre de Lévis est à son maximum pendant les heures d'ouverture.	na	na	na	na	
Services offerts - Réduction et réemploi	31	✓				✓	✓			La Ville de Lévis révisera son mode de soutien aux organismes dédiés au réemploi. La Ville de Lévis aimerait initier et soutenir des initiatives de réemploi, de mise en commun et de troc sur le territoire (exemple : bibliothèque itinérante, bibliothèque d'outils, etc.).	na	Non réalisée	Non réalisée	50%	Il y a des bibliothèques itinérantes sur le territoire dans les parcs en période estivale. Il y a également des boîtes à livres dans certains lieux publics de la Ville. En 2019, la Ville a contribué financièrement au développement de la 2e succursale d'Écolivres.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	32	✓					✓	✓		La Ville appuiera également l'organisation d'événements thématiques d'échange ou de vente d'objets usagés.	na	na	Non réalisée	100%	La Direction de la vie communautaire de la Ville offre, aux organismes reconnus par la Ville, son soutien pour l'organisation de 2 événements par année. Cette année, la Ville a offert gratuitement une salle et son soutien matériel à l'organisme Le Filon pour l'organisation de La Grande Donnerie en avril 2019, un événement visant à promouvoir le don d'objets réutilisables.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	33	✓					✓			La Ville de Lévis étudiera la possibilité d'encadrer les points de dépôt des textiles sur le territoire.	na	100%	en continu	en continu	À la suite des demandes provenant des organismes oeuvrant dans la récupération de textiles, la Ville a entamé cette réflexion en 2017. Un projet de règlement a été rédigé en vue d'appuyer les organismes du milieu. Le règlement prévu pour 2019 a été reporté à 2020.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Services offerts - réduction et réemploi	34	✓	✓		✓	✓	✓	✓		La Ville de Lévis souhaite favoriser la concertation des acteurs du réemploi. Pour ce faire, et parce qu'elle possède peu de données sur cette filière de matières, elle mettra sur pied une table de concertation regroupant différents représentants du milieu.	na	10%	10%	20%	La Ville de Lévis poursuit ses rencontres plus particulièrement avec les acteurs de la filière du textile. Aucune autre démarche n'a été entreprise en 2019. En lien avec la mesure 33, le projet de règlement a été révisé et complété en 2019.	na	10%	10%	10%	Voir Lévis.	
	35	✓				✓				La Ville de Lévis souhaite inciter les ICI des parcs industriels de son territoire à se regrouper dans des réseaux de trocs. La Ville de Lévis, en tant qu'entité municipale, souhaite également s'engager dans cette voie. Plus concrètement, la Ville incitera les ICI à devenir membres de réseaux de troc.	na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
Services offerts - matières recyclables	36	✓	✓		✓					La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon veulent s'assurer que toutes les unités d'occupation résidentielles aient accès à des équipements de récupération.	en continu	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis poursuit ses efforts pour que toutes les unités résidentielles aient accès à des équipements de récupération.	en continu	en continu	en continu	en continu	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon poursuit ses efforts pour que toutes les unités résidentielles aient accès à des équipements de récupération.	
	37	✓			✓					La Ville de Lévis fournira des sacs réutilisables pour le transfert des matières recyclables dans les immeubles à logement résidentiels.	40%	100%	na	na	En 2016, la Ville de Lévis a acheté des sacs réutilisables aux couleurs du programme de collecte des matières recyclables. En 2017, plus de 11 400 résidents d'immeubles à logements résidentiels de 6 unités et plus ont reçu un sac réutilisable pour transporter leurs matières recyclables dans les contenants extérieurs.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	38	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis compte continuer à convertir les poubelles de ses parcs en poubelles à deux voies.	en continu	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis poursuit ses efforts pour convertir les poubelles des parcs en poubelles à deux voies. En 2019, 75 couvercles supplémentaires à 2 voies ont été commandés.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	39	✓	✓		✓					Pour le secteur résidentiel, la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon fourniront un deuxième bac bleu aux familles nombreuses qui le désirent.	na	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée	Après avoir évalué les impacts de la mise en place de cette mesure (plus de suivis pour ces bacs supplémentaires), la Ville a décidé de l'abandonner. En effet, elle considère que les citoyens ont d'autres alternatives pour gérer leur surplus de matières recyclables : ils peuvent acheter un deuxième bac dans une quincaillerie, ils peuvent utiliser des points de dépôt pour les surplus de matières recyclables, etc.	na	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée		
	40	✓	✓		✓					La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon veulent s'assurer que toutes les unités d'occupation des ICI aient accès à des équipements de récupération.	20%	en continu	en continu	en continu	Cette mesure est liée aux mesures 22 et 41.	en continu	en continu	en continu	en continu	En 2019, la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon offrira la collecte des matières recyclables à toutes les entreprises du Parc Industriel.	

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Services offerts - matières recyclables	41	✓			✓	✓	✓	✓		La Ville de Lévis contactera les ICI qui ne participent pas à la collecte des matières recyclables pour leur offrir les services municipaux.	20%	100%	100%	100%	En 2017, la Ville de Lévis a fait la tournée de 1 100 entreprises possédant des équipements de collecte de déchets mais dont les équipements de récupération n'étaient pas répertoriés. Sur ces 1100 entreprises, l'équipe verte en a rencontré plus de 110 qui n'avaient pas d'équipements de récupération visibles de l'extérieur : environ 50 ont commandé des équipements de récupération, 40 ont refusé, les autres possédaient des bacs à l'intérieur du commerce. En 2018, l'équipe verte a réalisé un sondage de satisfaction auprès des ICI sur les services de recyclage offerts par la Ville : sur 50 répondants, 45 étaient satisfaits. Les 5 autres n'étaient pas satisfaits de la grandeur du conteneur et de la fréquence de collecte. Des ajustements ont été apportés.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	42	✓						✓		La Ville de Lévis étudiera la faisabilité d'instaurer une collecte de plastique agricole et d'autres plastiques industriels.	10%	10%	10%	10%	Depuis 2016, une des marinas de Lévis récupère les plastiques servant à protéger les bateaux pendant l'hiver. En 2018, près de 600 kg de plastiques ont été acheminés au centre de tri de la Société V.I.A qui les recycle, quantités qui ont monté à 850kg en 2019. Quant au projet de récupération des plastiques agricoles, la Ville de Lévis suit avec intérêt le projet pilote de la MRC de Bellechasse initié en 2017. Elle reste aussi en veille en participant à la Table régionale de GMR Chaudière-Appalaches.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
Services offerts - Matières compostables	43	✓			✓					La Ville de Lévis va poursuivre ses efforts de desserte notamment dans les multilogements. Elle souhaite aussi faciliter la participation au programme de collecte des matières compostables dans les unifamiliales et les multilogements. Pour ce faire, elle évaluera la pertinence d'offrir le lavage du bac brun dans les multilogements.	25%	100%	100%	100%	En 2016, la Ville de Lévis a réalisé un sondage auprès des résidents d'un immeuble ayant accès à des bacs bruns afin de déterminer si le lavage du bac brun constituait un frein à la participation. Les réponses obtenues ne vont pas en ce sens.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	44	✓			✓					La Ville de Lévis développera également un recueil de trucs et astuces pour aider les citoyens à mieux gérer leurs matières compostables à la maison.	Non réalisée	100%	na	na	La Ville a choisi de faire de cette mesure le thème de sa grande campagne de communications en 2017. En 2019, avec l'accompagnement des familles Zéro déchet et la campagne de Noël, l'accent a été mis sur la lutte au gaspillage alimentaire.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	45	✓	✓					✓		La Ville de Lévis va poursuivre ses efforts de desserte notamment dans les multilogements.	na	na	na	30%	Sur demande, les nouveaux résidents reçoivent un bac brun (plusieurs bacs bruns dans les immeubles à logements). En 2019, XX bacs bruns ont été livrés chez les citoyens. Actions plus spécifiques dans les multilogements - Affichage à l'entrée de 38 multilogements pour encourager les locataires à demander à la Ville la livraison de bacs bruns. - Deux regroupements d'habitations ont été rencontrés pour la collecte des matières compostables en contenants semi-enfous. Une proposition de projet-pilote est en discussion.		na	na	na	na	Le bac est offert mais il n'y a pas de mesure de contrôle mise en place.

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019		
Services offerts - Matières compostables	46	Continuer d'encourager les écoles qui participent au programme de collecte des matières compostables	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite continuer d'encourager les écoles qui participent au programme de collecte des matières compostables.	en continu	en continu	en continu	en continu	En juin 2019, la Ville de Lévis a remis à 200 élèves de 11 écoles primaires et 1 école secondaire des récompenses pour les remercier d'avoir participé à la brigade verte de leur école. Comme dans les années passées, la Ville a remis à chacun un certificat signé par le maire ainsi qu'un petit sac de compost produit à partir des matières compostables récupérées par la Ville dans les bacs bruns. L'école primaire Grand-Fléuve a reçu environ 150 litres de compost pour un petit potager que les élèves ont inauguré sur le terrain d'une résidence de personnes âgées située à proximité. En oct. 2019, un article a été publié dans le journal municipal pour que les gens sachent que le ZD est mis de l'avant dans plusieurs écoles. La liste des écoles primaires et secondaires qui compostent a été inscrite. L'article s'intitulait: Zéro déchet dans les écoles : des milliers d'élèves en action!		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	47	Évaluer la pertinence d'intégrer aux appels d'offres le lavage des bacs bruns en option (\$) pour les institutions, commerces et industries participants au programme de collecte des matières compostables	✓			✓					La Ville de Lévis veut également évaluer la pertinence d'intégrer aux appels d'offres le lavage des bacs bruns pour les ICI participants.	Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée	Cette action du PGMR n'est pas retenue comme le besoin n'a pas été exprimé par les ICI dans le sondage mené auprès des ICI au sujet des freins à l'implantation de la collecte des matières compostables.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	48	Cibler les grands générateurs comme les restaurants ainsi que les entreprises avec une cafétéria et les démarcher pour implanter la troisième voie	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis veut déployer le programme de collecte des matières compostables pour les grands générateurs comme les restaurants ainsi que les entreprises avec une cafétéria.	10%	10%	20%	20%	Depuis 2013, la Ville de Lévis offre le programme de collecte des matières compostables aux épiceries et à quelques ICI. En 2016, la Ville de Lévis a implanté la collecte des matières compostables dans 3 restaurants. En 2018, l'équipe verte a rencontré plus de 130 restaurants pour sonder leur intérêt à participer à la collecte des matières compostables et à une table de discussion sur le sujet. Il n'y a pas d'activités spécifiques qui ont été menées en 2019 en ce sens pour des raisons de priorités.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	49	Considérer la possibilité d'imposer aux institutions soumises au programme de compensation tenant lieu de taxes municipales (ex : hôpital, écoles) de participer aux programmes de collecte des matières recyclables et compostables offerts par la Ville	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis veut aussi évaluer la possibilité d'imposer aux institutions soumises au programme de compensation tenant lieu de taxes municipales, comme l'hôpital ou les institutions scolaires, de participer aux programmes de collectes des matières recyclables et compostables offerts par la Ville.	na	10%	10%		À l'automne 2017, la Ville a entamé des démarches avec l'Hotel Dieu et le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches afin d'accompagner l'Hotel Dieu vers une meilleure gestion de leurs matières résiduelles. Le CRECA a déposé une demande de subvention auprès de Recyc-Québec en ce sens pour l'année 2018. Malheureusement, cette demande n'a pas été retenue. Il n'y a pas d'activités spécifiques qui ont été menées en 2019 en ce sens pour des raisons de priorités.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	50	Exiger la valorisation des biosolides municipaux dans les devis dans la mesure où ces derniers sont valorisables	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont exiger la valorisation des boues d'usine d'épuration ou des étangs aérés dans les prochains appels d'offres. L'élimination des biosolides ne sera donc plus permis. Par valorisation, la Ville de Lévis entend compostage ou épandage au champ.	100%	100%	100%	100%	Cette mesure a été intégrée dans le plus récent appel d'offres pour le "Pompage, déshydratation, transport et disposition des boues contenues dans les étangs aérés" qui sera octroyé en 2020.		100%	100%	100%	100%	La municipalité de Saint-Lambert possède actuellement un contrat de services pour la disposition des boues. Celles-ci sont actuellement valorisées par épandage et compostage.

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Services offerts - résidus de CRD	51	✓			✓	✓				La Ville de Lévis va réaliser un sondage auprès des récupérateurs de résidus de CRD provenant des chantiers de son territoire afin d'acquies des connaissances sur le milieu de la construction, rénovation, démolition.	Non réalisée	100%	na	na	La Ville de Lévis a donné un mandat à l'organisme ADDERE. Le sondage auprès des récupérateurs de résidus de CRD provenant des chantiers d'est déroulé au cours de l'été 2017. Sur 28 entreprises/ centres de tri desservant Lévis et/ou Saint-Lambert-de-Lauzon, 26 ont répondu au sondage. 24 entreprises acheminent leurs résidus de CRD vers des centres de tri autorisés par le MELCC.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	52	✓			✓					La Ville de Lévis souhaite instaurer une collecte porte-à-porte de bois dans le secteur résidentiel. Actuellement, la collecte d'encombrants s'étale sur 32 semaines (sur inscription 2 fois par mois d'avril à novembre). La fréquence de collecte des encombrants serait réduite de moitié et la Ville implanterait une collecte de bois en alternance avec les encombrants (1 fois par mois pour le bois et 1 fois par mois pour les encombrants). Saint-Lambert-de-Lauzon a deux collectes par année d'encombrants et ne mettra donc pas en oeuvre cette mesure.	na	Abandonnée mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée mais objectif de valorisation des encombrants atteint		La Ville de Lévis a choisi d'essayer une autre approche avant de demander aux citoyens de séparer le bois des autres encombrants en vue d'une collecte distincte. En effet, en août 2017, la Ville de Lévis a lancé un appel d'offres pour la collecte et le traitement des encombrants. L'entreprise AIM Écocentre a remporté l'appel d'offres pour le traitement de ces encombrants. Ainsi en 2018 et 2019, plus de 90% de ces encombrants ont été valorisés : séparation des matières par type (bois, bardeaux, briques, etc.) ; valorisation énergétique ou matériel de recouvrement pour les lieux d'enfouissement techniques du Québec. En 2019, un autre contrat a été attribué pour la valorisation des encombrants.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
Services offerts - résidus de CRD	53					✓				La Ville de Lévis veut faire la promotion du site de concassage municipal afin de le faire connaître des ICI.	na	na	5%	Abandonnée	Cette mesure a été abandonnée puisque le site de concassage municipal est déjà utilisé à sa pleine capacité pour les opérations de la Ville.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	54					✓				La Ville de Lévis veut faire la promotion des écocentres privés de la région et des entreprises oeuvrant en déconstruction.	na	na	100%	na	Mise à jour en 2019 de la fiche d'informations sur les centres de tri de CRD à partager avec les promoteurs lors de l'émission de permis par la direction de l'urbanisme.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	55				✓					La Ville de Lévis mettra sur pied une table de concertation des acteurs du secteur de la CRD.	100%	na	na	100%	La table de concertation des acteurs du secteur de la CRD a été mise sur pied en 2016. Une deuxième rencontre a eu lieu en 2019.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	56				✓					La Ville de Lévis mettra en place un projet-pilote pour un chantier vert ou pour un chantier de déconstruction.	na	10%	60%	100%	En 2018, la Ville de Lévis a obtenu une aide financière de RECYC-QUÉBEC pour la démolition responsable de l'usine Gilmour. Le chantier a eu lieu en 2019 et un rapport a été rédigé. Au final, le chantier a permis de valoriser 94% des matériaux de l'ancienne usine, soit un total de plus de 540 tonnes de matériaux.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					% Avancement Lévis				Description	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement			
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019				2016	2017	2018	2019				
Services offerts - résidus de CRD	57				✓								na	10%	100%	na	En 2018, la Ville de Lévis a effectué un sondage pour connaître le gisement de bois dans 9 parcs industriels. 95% des entreprises sondées ont répondu au sondage. Personne n'est au courant du bannissement du bois de l'élimination annoncé. 85% du bois est récupéré (collecte privée, mis au bord de la rue, valorisation énergétique). De plus, 80% du gisement est constitué de palettes de bois qui sont gérées ou qui « disparaissent » sur le bord de la rue.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	58	✓			✓	✓	✓	✓	✓				100%	100%	100%	100%	La Ville de Lévis intégrera les informations sur les points de dépôt des RDD et produits visés par le programme de REP dans le guide du tri de la mesure 4.	Le guide du tri électronique conçu en 2016 et disponible sur le site Internet de la Ville de Lévis intègre ces informations.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	59	✓			✓	✓	✓	✓	✓				Échéancier révisé	100%	Échéancier révisé	na	En 2015, la Ville de Lévis a noté une baisse de la participation à son événement de collecte des produits électroniques. Elle a donc décidé d'en faire un événement aux deux ans. En 2017, l'ARPE a réalisé une collecte spéciale sur trois jours en collaboration avec la Ville du 13 au 15 octobre 2017. Pour la première fois, les ICI étaient invités à participer à l'événement. Cet événement a permis la collecte de 30 t.m. de produits électroniques. De plus, cet événement a été publicisé par puplipostage.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	60	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓				50%	50%	70%	70%	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont intégrer les édifices municipaux aux programmes de récupération des RDD et produits visés par la REP (ex : piles, fluos, etc.).	En 2017, les bibliothèques ont été munies de nouvelles boîtes de plus grande capacité pour la récupération de piles. En 2018, la Ville a poursuivi ses efforts de desserte pour les piles et a installé 7 nouvelles boîtes de récupération. De plus, en 2018, la Ville a mis en place une procédure pour récupérer les fluos provenant des travaux en régie. Enfin, la récupération des produits électroniques se fait depuis plusieurs années. Cette mesure va s'intégrer dans le plan de gestion des matières résiduelles corporatif prévu à la mesure 70.		50%	100%	en continu	en continu	Des points de collecte ont été ajoutés à l'Hotel de Ville et à la Caserne incendie
	61	✓						✓					na	na	100%	na	La Ville de Lévis incitera les ICI qui ont des pneus de vélo usagés à adhérer au programme de récupération existant.	En 2018, l'équipe verte a contacté les 13 entreprises qui vendent des vélos à Lévis afin de les inciter à adhérer au programme de récupération des pneus de vélo usagés. Une entreprise a adhéré au programme suite à ces démarches, portant le nombre d'entreprises participantes à 6 à Lévis.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
62	✓											na	na	Non réalisée	Non réalisée	La Ville de Lévis informera et sensibilisera également les ICI sur les programmes de certification de bonnes pratiques environnementales existants via un guide.	Non réalisée.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Services offerts - RDD et produits sous la REP	63	✓					✓	✓		La Ville de Lévis incitera les organismes gérant les programmes de REP à ce que des points de dépôt supplémentaires soient mis en place sur le territoire, afin que les citoyens et ICI soient tous bien desservis.	na	na	na	na	Des représentations ont été effectuées auprès de ARPE Québec pour bonifier et augmenter le nombre de points de dépôts sur le territoire. Une rencontre à cet effet a eu lieu en décembre 2018. L'organisme a développé un guide et les ICI du territoire sont dorénavant dirigés vers cette ressource s'ils ont des besoins.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	64	✓	✓				✓	✓	✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon inciteront les ICI à organiser des collectes spéciales ponctuelles de RDD sur les lieux de travail (ex : collectes de piles).	na	na	100%	100%	En 2018, l'équipe verte a contacté les 20 plus grandes entreprises de Lévis pour faire connaître le programme de récupération des piles d'Appel à recycler. 11 entreprises effectuaient déjà une collecte de piles et batteries usagées avec Appel à Recycler ou un autre organisme. 2 ne connaissaient pas le programme d'Appel à recycler et ont entamé des démarches pour effectuer des collectes de piles auprès de leurs employés.		na	na	Non réalisée	Non réalisée	À réaliser en 2020.
Services offerts - Déchets	65	✓			✓	✓				La Ville de Lévis va revoir à la baisse la fréquence de collecte des encombrants dans le secteur résidentiel afin d'implanter en alternance une collecte de bois.	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Cette action du PGMR est repoussée en 2021, dans le cadre du prochain appel d'offres.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	66	✓	✓		✓					La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont revoir la tarification des services offerts aux ICI afin d'y inclure les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables.	100%	en continu	en continu	en continu	En 2016, le Service des matières résiduelles a rencontré la Direction des finances. Les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables sont inclus dans la tarification globale des ICI. Une rencontre a eu lieu à la fin de 2019 pour revoir le partage des coûts en vue d'une révision plus approfondie en 2020.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	100%	La révision de la tarification a été faite en début d'année 2020 et est effective
	67	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis va concevoir et déployer un service de consultation pour optimiser la GMR des ICI selon les types d'ICI.	15%	15%	15%	40%	La Ville de Lévis a développé un dépliant sur les matières recyclables adapté aux ICI. Voir mesure 21. Les techniciens du service des matières résiduelles offrent sur demande de l'accompagnement personnalisé provenant des commerces et des institutions du territoire incluant les recommandations à faire à la direction de l'urbanisme pour les multiples projets immobiliers résidentiels et commerciaux. Avec le transfert de la ligne info-collecte vers le service à la clientèle centralisé de la Ville, les techniciens ont pu répondre à de plus nombreuses requêtes internes et externes.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	68	✓					✓			La Ville de Lévis va mettre en place un projet-pilote avec un groupe de commerces afin qu'ils bannissent les sacs de plastique de leurs opérations.	na	na	10%	10%	En 2018, la Ville de Lévis a entamé des discussions avec un groupe de commerces pour un projet de réduction des sacs de plastique en 2019-2020.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019		
Corporatif	69	Instaurer un programme de subvention à l'achat de couches lavables	✓				✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis instaurera un programme de subvention à l'achat de couches lavables.	50%	100%	en continu	en continu	En 2016, la Ville de Lévis a rédigé son projet de règlement. Le programme de subvention à l'achat de couches lavables a été mis en place au printemps 2017 (150\$ au maximum par famille qui en fait la demande, budget de 5000\$). En 2018, 72 familles ont bénéficié d'une subvention à l'achat de couches lavables. En 2019, 70 demandes ont été acceptées pour un total de près de 10 000 \$.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	70	Développer et mettre en œuvre un PGMR corporatif, tant au niveau des opérations qu'en tant que donneur d'ouvrages	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont mettre en place un PGMR corporatif afin de montrer l'exemple en termes de bonne gestion des matières résiduelles.	Non réalisée	50%	100%	100%	En 2017, la Ville a effectué des caractérisations des déchets dans plusieurs bâtiments. Elle a, par la suite, amorcé la rédaction d'un plan d'action pour la GMR des 30 principaux bâtiments municipaux (bâtiments administratifs, garages, casernes, bibliothèques). En 2018, elle a implanté des îlots à trois voies et de la vaisselle réutilisable dans les cuisines de plus de 25 bâtiments, déployé une campagne de communication à l'interne, identifié des ambassadeurs ZD dans chaque équipe et donné des séances d'information aux employés. En 2019, la Ville reçu l'attestation "ICI on recycle +" pour l'immeuble du 996, rue de la Concorde, confirmant les résultats positifs pour l'organisation de la mise en place d'un PGMR corporatif. Une tournée pour présenter cette attestation et ses implications est prévue en 2020.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	50%	Des bacs à récupération ont été ajoutés dans les locaux de l'Hôtel-de-Ville. La municipalité a procédé en 2019 à l'ajout de 16 îlots à 2 voies dans ses parcs municipaux pour augmenter le recyclage
	71	Mettre sur pied un comité de suivi interne à Lévis et mettre en place un système de suivi avec Saint-Lambert-de-Lauzon	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	Le PGMR corporatif sera suivi par un comité interne à la Ville de Lévis. La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon doivent déterminer un système de suivi.	Non réalisée	50%	100%	100%	40 ambassadeurs ont été identifiés dans les différentes équipes de travail de la Ville. Ces ambassadeurs travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du SMR dans le cadre de la mise en œuvre du PGMR corporatif.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Aucun PGMR corporatif n'a été réalisé. Un comité environnement verra le jour en 2020
	72	Harmoniser les services offerts par la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon	✓	✓				✓	✓	✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont harmoniser les services offerts sur le territoire.	na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée.		na	na	Non réalisée	Non réalisée	
	73	Assurer une veille technologique, permettre aux employés du Service des matières résiduelles de participer activement à des formations et/ou à différents comités provinciaux sur des sujets répondant aux orientations stratégiques et maintenir nos adhésions aux organisations oeuvrant dans le domaine des matières résiduelles	✓			✓	✓	✓	✓	✓	Enfin, la Ville de Lévis souhaite assurer une veille technologique sur des sujets répondant aux orientations stratégiques du PGMR. Elle souhaite également maintenir son adhésion à des organisations qui oeuvrent dans le domaine des matières résiduelles comme l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR).	en continu	en continu	en continu	en continu	L'équipe du PGMR assure la veille technologique via la revue de presse ou en participant à diverses formations/activités.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	74	Adhérer au "National Zero Waste Council"	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon veulent adhérer au "National Zero Waste Council".	90%	100%	en continu	en continu	Le conseil municipal de la Ville de Lévis a adopté une résolution le 14 novembre 2016 afin d'adhérer au "National Zero Waste Council" (CV-2016-11-43). L'adhésion auprès du National Zero Waste Council s'est faite officiellement au printemps 2017.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	L'adhésion à l'organisme est en suspend pour l'instant.

Axe d'intervention	Ville de Lévis Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019	
Corporatif	75	✓			✓	✓	✓	✓		La Ville de Lévis élaborera un plan de communication pour présenter la vision "Zéro déchet" en 2030 (et "Zéro déchet compostable" en 2020). Ainsi, elle vise à encourager les citoyens et ICI sur le territoire à adhérer à cette vision "Zéro déchet" (ZD).	na	10%	100%	100%	Voir mesure 3. Par ailleurs, du matériel de communication en lien avec la campagne menée pour la période des Fêtes 2019 a été envoyé aux ICI du territoire.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	76	✓			✓	✓	✓			La Ville de Lévis mènera trois études de caractérisation des déchets notamment à l'incinérateur.	100%	na	100%	na	La Ville de Lévis a mandaté un consultant à l'automne 2018 afin de procéder à une étude de caractérisation des déchets à l'incinérateur (déchets résidentiels). Ainsi, la Ville de Lévis peut comparer la composition des déchets résidentiels dans le temps, notamment par rapport à 2016. La prochaine caractérisation est prévue en 2020. En 2019, la Ville de Lévis a été ciblée par RECYC-QUÉBEC pour participer à l'étude de caractérisation provinciale des matières destinées à l'élimination. Les résultats ne sont pas encore publiés.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	77	✓			✓					La Ville de Lévis réalisera un sondage auprès des citoyens et ICI qui ne participent pas aux programmes de collecte des matières recyclables et compostables afin de connaître les freins et obstacles à leur participation.	Non réalisée	100%	en continu	en continu	En octobre 2015, RECYC-QUÉBEC a publié une étude sur le comportement des citoyens par rapport à leur gestion des matières résiduelles. Cette étude répondait partiellement aux besoins de la mesure 77. En 2017, la Ville de Lévis a commandé un sondage pour identifier spécifiquement les freins des citoyens à la participation au programme de collecte des matières compostables.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
Suivi	78	✓	✓		✓	✓	✓	✓		La Ville de Lévis rendra compte de l'avancement du PGMR à la Commission consultative sur l'environnement de la Ville de Lévis. Les représentants du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon seront invités lors de la séance consacrée au suivi de mise en oeuvre du PGMR.	100%	50%	100%	100%	En 2019, le Service des matières résiduelles a présenté le bilan 2018 du PGMR à la Commission consultative sur l'environnement et au conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon.	100%	Non réalisée	100%	100%		

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis				Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)				Avancement	
		Lévis	SLDL	RI/GE/CC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019			2016	2017	2018	2019		
Suivi	79	Mesurer la satisfaction des citoyens et institutions, commerces et industries par rapport aux services rendus et publier les résultats de ceux qui participent aux programmes de récupération (recyclage, compostage, écocentre, etc.)	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon produiront des publications sur les résultats des citoyens et ICI participant aux programmes de récupération (recyclage, compostage, écocentre, etc.).	50%	50%	100%	100%	<p>En 2016, lors de son processus d'amélioration continue, la Ville de Lévis a effectué un sondage afin d'évaluer la satisfaction des citoyens quant aux services offerts.</p> <p>En 2018, l'équipe verte a réalisé un sondage de satisfaction des visiteurs quant au service offert à l'écocentre. De façon générale, 99% des citoyens étaient satisfaits du service obtenu.</p> <p>En 2018, l'équipe verte a également réalisé un sondage de satisfaction auprès des ICI par rapport au service de collecte des matières recyclables. Le taux de satisfaction était de 90%.</p> <p>En 2019, un sondage a été mené par la brigade verte et une firme spécialisée en statistiques auprès de 3747 foyers afin d'évaluer la participation à la collecte des matières recyclables et compostables. L'étude a révélé que 67,3% des foyers participent à la collecte des matières compostables et 91,6% participent à la collecte des matières recyclables.</p>		25%	Non réalisée	Non réalisée	non-réalisée	La municipalité souhaite effectuer un sondage web auprès de citoyens et ICI quant aux services offerts et aux améliorations possibles pouvant être apportées.
	80	Mettre en place un programme de gratification des institutions, commerces et industries qui participent aux programmes de valorisation (ex : affiches apposées sur la porte d'entrée)	✓					✓	✓	La Ville de Lévis mettra en place un programme de gratification des ICI qui participent.	na	na	na	na	Remis en 2020.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	81	Initier et soutenir la mise sur pied d'un événement qui reconnaîtrait les mérites citoyens et institutionnels, commerciaux et industriels de la région	✓					✓	✓	La Ville de Lévis initiera la mise sur pied d'un gala de l'environnement qui reconnaîtra les mérites citoyens et ICI de la région.	na	na	na	na	Remis en 2020.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	82	Réaliser un sondage auprès des industries du territoire pour faire l'inventaire des matières résiduelles qu'elles génèrent	✓	✓			✓		✓	Enfin, Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon réaliseront un sondage auprès des industries du territoire pour faire l'inventaire des matières résiduelles qu'elles génèrent.	na	na	100%	na	En 2018, la Ville de Lévis a effectué un sondage auprès des 20 plus grands ICI de son territoire afin de mieux connaître les grands générateurs de matières résiduelles. 18 ont répondu en totalité ou partiellement au sondage.		na	na	na	na	Mesure à réaliser conjointement avec la mesure 79.	

Légende

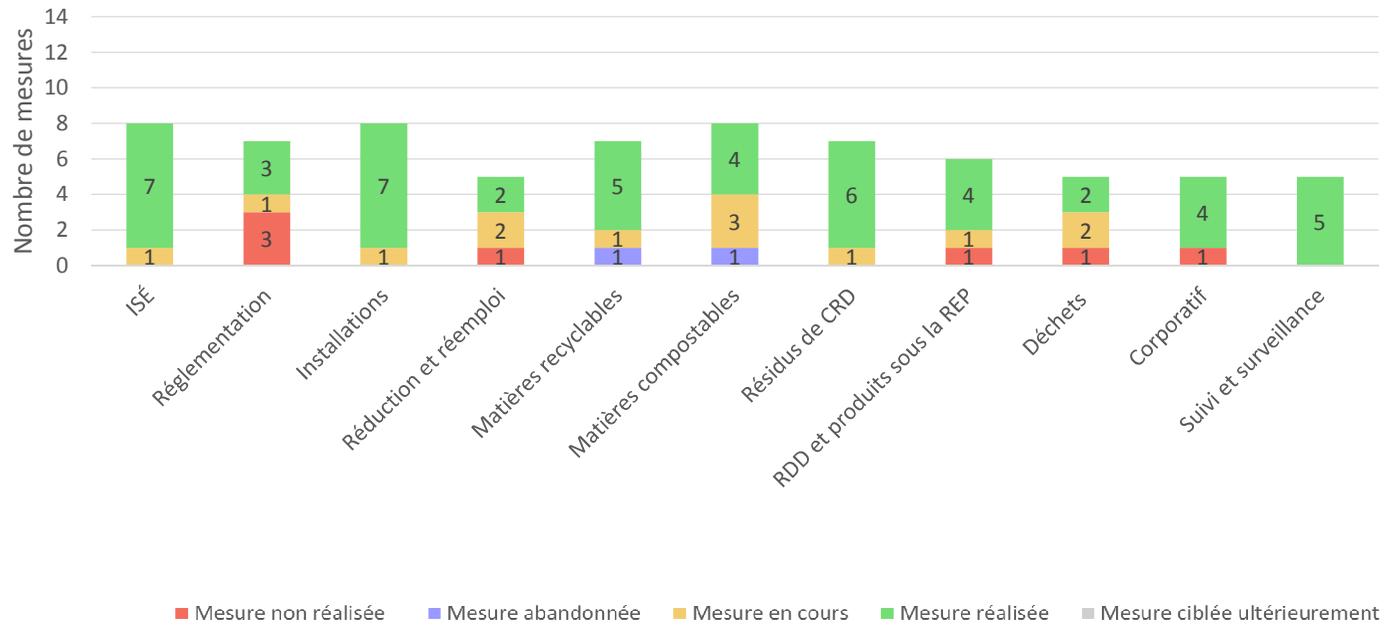
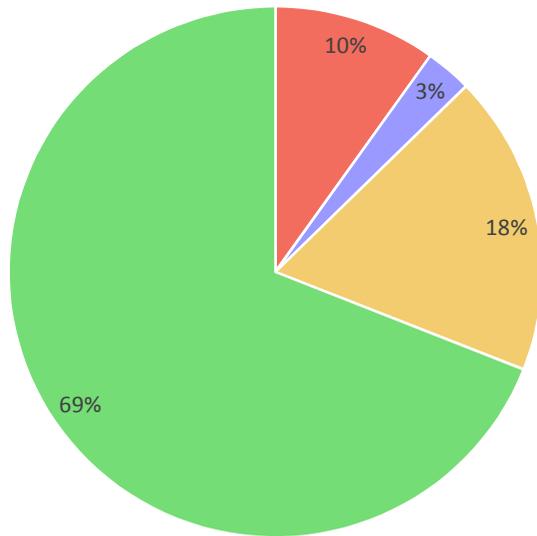
	Mesure complétée
	Mesure en cours
	Mesure non réalisée
	Mesure abandonnée

Abréviations

CRD : construction, rénovation et démolition
 GMR : gestion des matières résiduelles
 ICI : institutions, commerces et industries
 PGMR : plan de gestion des matières résiduelles
 SLDL : Saint-Lambert-de-Lauzon
 SMR : service des matières résiduelles de la Ville de Lévis
 ZD : Zéro déchet

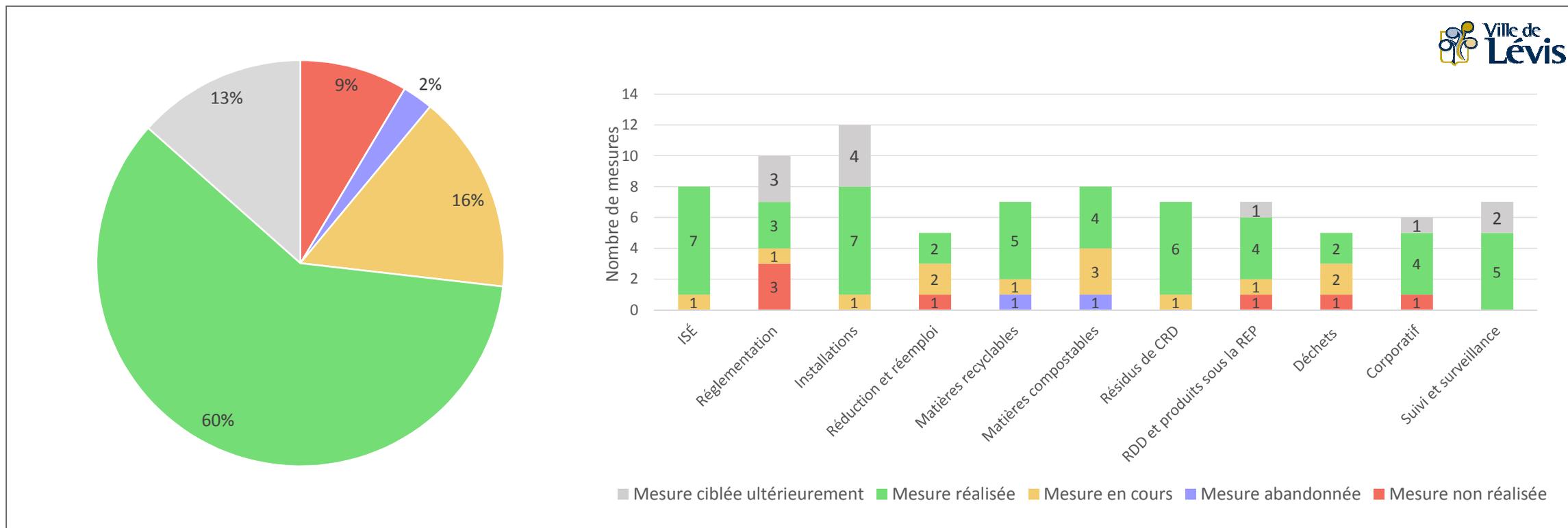
État d'avancement à Lévis

État d'avancement des 71 mesures ciblées et/ou réalisées en 2019 dans le cadre du PGMR 2016-2020



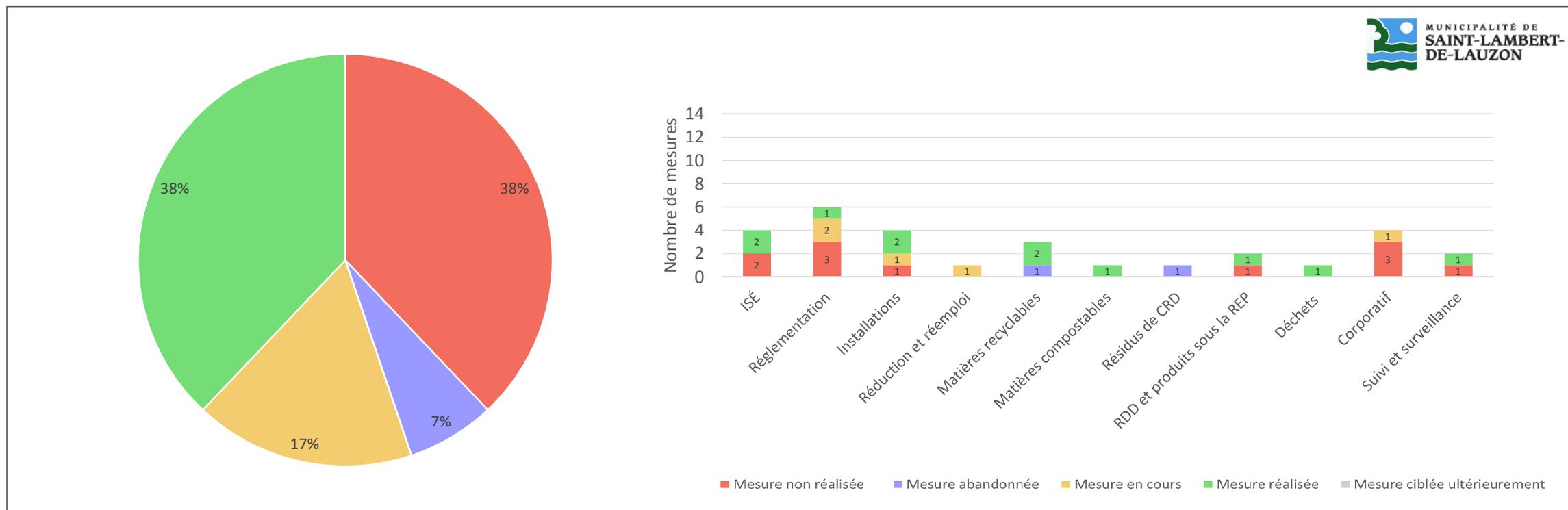
État d'avancement à Lévis

État d'avancement en 2019 des 82 mesures prévues au PGMR 2016-2020



État d'avancement à Saint-Lambert-de-Lauzon

État d'avancement des 29 mesures ciblées en 2019 dans le cadre du PGMR 2016-2020



État d'avancement à Saint-Lambert-de-Lauzon

État d'avancement en 2019 des 38 mesures prévues au PGMR 2016-2020

